

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2015

COMPTE-RENDU

Présents : Nicole BOUILLET, Jean-Louis DE VETTOR, Richard FENIET, Séverine GIBOUDOT, Corinne LINDA, Maria MOSSU, Gérard MOUILLARD, Romain PASSERAT, Marie-Odile PEINTURIER, Alain QUICLET, Denis RIDEZ, Christine ROME, Guillaume VOISIN.

1) Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Jura présenté à la CDCI le 12 octobre 2015

Dans le cadre de la Loi NOTRe, Monsieur le Préfet du Jura a présenté le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 12 octobre dernier. Le schéma prévoit de rattacher une partie des communes de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille, dont le nombre d'habitants est inférieur au seuil requis, à la Communauté de Communes de Bresse Revermont, une partie à la Communauté de Communes du Comté de Grimont et une partie à la Communauté d'Agglomération ECLA, dont Voiteur.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de SDCI en reprenant les différents arguments avancés par le Conseil Communautaire de la CCCHS et demande le maintien de la CCCHS dans son intégralité actuelle.

Il dit également être favorable au principe d'appartenance de Voiteur au bassin de vie de Lons-le-Saunier.

2) Affouages 2015-2016 et destination des coupes de l'exercice 2016

Le Conseil Municipal décide de proposer aux affouagistes les parcelles 15 (Bois Vernois), 4 et 5 (Charnay) et 26 (Maizières) et maintient le montant de la taxe d'affouage à 40 €.

Les parcelles 13 et 23 du Bois Vernois et 24, 25, 27 et 31 en forêt de Maizières feront l'objet de ventes aux adjudications générales. La commission en charge des forêts rappelle les règles d'exploitation des affouages et le Conseil Municipal confirme qu'il convient qu'elles soient strictement respectées, en particulier en ce qui concerne les délais et de l'usage des volumes de bois issus des affouages, réservés à la consommation des affouagistes à l'exclusion de toute commercialisation. Il conforte la commission dans son rôle de surveillance des bonnes pratiques, éventuellement dans l'application de sanctions auprès de ceux qui dérogent.

3) Fermages

Le Conseil Municipal détermine le montant des fermages pour l'année 2015 en fonction du nouvel indice.

4) Création de poste

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe pour permettre l'avancement d'un agent.

5) Numérisation des réseaux

Le Conseil Municipal avait décidé de faire numériser ses réseaux d'eau potable et d'assainissement par le SIDEK. La phase de relevé de terrain étant achevée, une nouvelle délibération permet d'ajuster les longueurs de réseaux.

6) Legs du professeur LAMY

Le Conseil Municipal décide de réinvestir à la Caisse d'Epargne la somme de 4 400 € correspondant à des comptes à terme arrivés à expiration.

7) Convention avec AIR

La Commune employant régulièrement du personnel par l'intermédiaire de l'Association Intercommunale de Réinsertion, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association.

8) **Réhabilitation de branchements d'eau potable**

Suite à l'appel d'offres lancé avec le Cabinet BOUDIER pour la dévolution des travaux et le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 3 novembre dernier dans le cadre de la réhabilitation de branchements d'eau potable, le Conseil Municipal confirme le choix de la commission d'appel d'offres qui avait décidé d'attribuer le marché à l'entreprise PETITJEAN selon les critères retenus pour un coût HT de 118 276,00 €. Cette proposition est à la fois la moins et la mieux disante.

9) **Remplacement de photocopieurs**

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise P2S de Lons-le-Saunier, non seulement pour renouveler le contrat du photocopieur de l'école, mais aussi celui de la mairie, non encore arrivé à échéance, avec reprise du solde du contrat avec le précédent fournisseur, pour un coût trimestriel de 711,80 € HT.

10) **Parcelle de terrain**

Le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée ZK n° 31, non loin du château d'eau, appartenant à la succession de Monsieur Louis GRANDJEAN, pour la somme de 1 600 €. Une proposition est faite dans ce sens auprès des organismes en charge de la succession.

11) **Modification contrat salle des fêtes**

Le Conseil Municipal décide de modifier le contrat de location de la salle des fêtes en précisant que « la réservation n'est prise en compte qu'à partir du dépôt de la caution » et de fixer le montant de la caution à 350 €.

12) **Eau distribuée par le SIEHS**

Interrogé par le Syndicat des Eaux de la Haute Seille, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la question du traitement de l'eau qu'il distribue (Courbeau et Bois Vernois). Il décide de lui répondre qu'il souhaite que l'eau distribuée par le Syndicat subisse un traitement, contrairement à la situation actuelle, et ceci afin de garantir une qualité sanitaire.

13) **Brigade des planteurs d'arbres**

Les élèves de l'école publique ont travaillé sur les temps périscolaires à la préparation de la cérémonie organisée à l'occasion de la plantation d'un tilleul au quartier du Sauget, dans le cadre du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle, projet porté par la Communauté de Communes et Pocket Théâtre. Les enfants ont préparé quelques surprises qu'ils dévoileront sur les lieux le vendredi 20 novembre à 16 h.

14) **Téléthon**

L'association La Cabane des Copains Jurassiens investira le champ de foire avec de nombreux stands le samedi 5 décembre après-midi pour soutenir le Téléthon.

15) **Vœux du Maire**

Monsieur le Maire convie ses administrés à la salle des fêtes le samedi 9 janvier 2016 à 11 h pour leur présenter ses vœux. Les invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres.

